

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA2204 Approfondissement disciplinaire et didactique : Linguistique et didactique du latin			
Ancien Code	PERA2B24ADDRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAB2240		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) HELHa Loverval Dominique SERGENT (dominique.sergent@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de traduire un texte latin authentique (version), avec outils, en tenant compte du contexte géographique et historique ainsi que du genre littéraire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques travaillés.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer une situation d'apprentissage en définissant un

objectif, en choisissant un support textuel et en fixant une tâche finale.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement

de :

1. Identifier les constituants de propositions principales et subordonnées
2. Identifier la classe grammaticale d'un mot latin
3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots latins
4. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison latine : radical, terminaison, règles de formation, valeurs des temps
5. Identifier et expliquer des dérivés et des orthographe étymologiques des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues)
6. Identifier et expliquer des familles de mots et des champs lexicaux des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues).
7. Relier un extrait à son contexte géographique et historique ; un extrait à un auteur, à un genre littéraire ; un extrait à des connaissances culturelles et à des documents de natures variées.
8. Traduire un extrait de texte latin non vu, en français correct, tout en tenant compte des éléments textuels et contextuels (éléments iconographiques, archéologiques et/ou multimédias)
9. Concevoir une situation d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA2B24ADDRAA Approfondissement disciplinaire et didactique : Linguistique et didactique 75 h / 5 C
du latin

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA2B24ADDRAA Approfondissement disciplinaire et didactique : Linguistique et didactique 50
du latin

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement disciplinaire et didactique : Linguistique et didactique du latin			
Ancien Code	22_PERA2B24ADDRAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEAB2241		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de traduire un texte latin authentique (version), avec outils, en tenant compte du contexte géographique et historique ainsi que du genre littéraire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques travaillés.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer une situation d'apprentissage en définissant un objectif, en choisissant un support textuel et en fixant une tâche finale.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en perspective un ensemble de textes travaillés, de comprendre et d'expliquer les références culturelles sous-jacentes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Identifier les constituants de propositions principales et subordonnées ;
 2. Identifier la classe grammaticale d'un mot latin ;
 3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots latins ;
 4. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison latine : radical, terminaison, règles de formation, valeurs des temps ;
 5. Identifier et expliquer des dérivés et des orthographes étymologiques des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues) ;
 6. Identifier et expliquer des familles de mots et des champs lexicaux des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues) ;
 7. Relier un extrait à son contexte géographique et historique ; un extrait à un auteur, à un genre littéraire ; un extrait à des connaissances culturelles et à des documents de natures variées ;
 8. Traduire un extrait de texte latin non vu, en français correct, tout en tenant compte des éléments textuels et contextuels (éléments iconographiques, archéologiques et/ou multimédias) ;
 9. Concevoir une situation d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.
- L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- éléments lexicaux (lexique de base, étymologie et dérivation) ;
- éléments grammaticaux (organiseurs textuels, natures et fonctions des mots, les verbes et leurs conjugaisons et structures des phrases simples et complexes) ;
- système alphabétique et lexical du grec ancien ;
- version sur base de textes latins authentiques et didactique de la traduction ;
- élaboration didactique de situations d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins ou des résultats de tests formatifs réguliers. Les échéances importantes sont données en début d'année.

Sources et références

Une liste d'ouvrages est donnée en début d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées au cours.

A.-M. Boxus, M. Lavency, Clavis. Grammaire latine pour la lecture des auteurs, Bruxelles, De Boeck-Duculot, édition la plus récente

C. Meyerson-Dethoor, G. Schouppe, Index. Manuel de vocabulaire et dictionnaire de latin, Louvain-la-Neuve, De Boeck, édition la plus récente.

F. Gaffiot, Dictionnaire illustré latin-français, 3e éd. rev. et augm, Paris, Hachette, édition la plus récente.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents et feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles de l'étudiant, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait au travers d'un travail à remettre pour la session d'examen de janvier (20%) et d'un examen mixte (80%). Les modalités de l'examen mixte sont précisées en début d'année. Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit et examen écrit et oral) sont présentées. L'indication "PP" ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exm	100			Trv + Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant est en échec pour l'épreuve du Q1, il devra représenter au Q3 la ou les modalités en échec, travail et/ou examen écrit et/ou examen oral. Si le travail est réussi au Q1, l'étudiant est dispensé de le représenter au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

